

DAHER AEROSPACE

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 18.326.770 euros
Siège social : Immeuble Belaïa, 7 avenue de l'Union 94390 ORLY
597 020 841 RCS CRETEIL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 JUIN 2026

DIXIEME RESOLUTION

(Constatation de la cessation de mandat des Commissaires aux comptes suppléants au 15 juin 2023)

L'Assemblée Générale, après avoir rappelé :

- que les mandats des Co-Commissaires aux comptes titulaires, Odycé SAS et FORVIS MAZARS SA, ont été renouvelés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2023 pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2028,

- et que les fonctions de Commissaires aux comptes titulaires étant exercées par des personnes morales qui ne sont ni des personnes physiques, ni des sociétés de commissaires aux comptes unipersonnelles, la Société n'était pas tenue de renouveler les mandats des Commissaires aux comptes suppléants et n'a donc pas procédé à leur renouvellement,

Prend acte du fait que les mandats des Commissaires aux comptes suppléants, Odycé Fidéa SAS (390 446 946 RCS Paris) et Jean-Luc BARLET, ont pris fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2023 et n'ont pas été renouvelés.

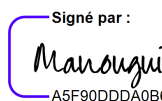
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires disposant du droit de vote.

ONZIEME RESOLUTION

(Pouvoir pour formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à Monsieur Aymen MANOUGUI ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités de publicité et toutes formalités légales, de dépôt et autres qu'il appartiendra et qui s'avèreraient nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires disposant du droit de vote.

Signé par :

A5F90DDA0B642C...

Pour extrait certifié conforme